Monsieur,

Nous vous informons **que nous ne sommes pas d'accord** pour qu'un lotissement soit construit au lieu dit « La Payrolière » route de Mirepoix.

En effet déjà 5 maisons supplémentaires ont été édifiées autour de chez nous et nous ne sommes plus à la campagne mais dans une cité avec un voisin particulièrement bruyant.

Nous ne voudrions pas que Layrac ressemble à Mirepoix avec des maisons les unes sur les autres ce qui est peu agréable, car « quand un voisin éternue les portes des autres maisons s'ouvrent ».

De plus aucune structure n'est prévue pour un tel lotissement : pas d'assainissement et de nos jours cela revêt une importance capitale. De même selon la population qui y habitera il n'y aura pas forcément plus de recettes pour la commune : car plus de taxe d'habitation et parfois peu de rentrée d'argent avec la taxe foncière.

Par contre si la population est jeune et bien les structures du SIGEP seront- elles assez grandes pour accueillir plus d'enfants ? : donc dépenses même si la gestion est confiée à la communauté de communes.

Ne pas oublier qu'avec le regroupement scolaire comme nous le connaissons et le déplacement des parents d'un établissement à l'autre avec leur véhicule, il y a déjà beaucoup de circulation sur la D22 et peu de respect des vitesses à l'entrée du village.

Nous ne voyons dans ce projet que des difficultés s'il est maintenu avec 15 maisons supplémentaires et outre les nuisances, Layrac sera **défiguré.**

Claude et Cécile ALAUZET 593 rte de Mirepoix LAYRAC/TARN